



La paroisse de la Trinité est jumelée avec la paroisse Charles de Foucauld à Sabcé au Burkina Faso.



Les équipes de jumelage de nos deux paroisses, avec le soutien de l'association MIL'AMI (associationmilami@gmail.com) souhaitent collaborer à une action de parrainage afin d'aider les jeunes de Sabcé à être scolarisés dans de bonnes conditions.



L'équipe Jumelage de la Paroisse de La Trinité s'adresse aux paroissiens de La Trinité, afin de soutenir cette action, et financer les frais de scolarisation des enfants de Sabcé.

La paroisse Charles de Foucauld de Sabcé au Burkina Faso est jumelée avec notre paroisse de La Trinité depuis de nombreuses années et nous sommes régulièrement en relation. **Merci pour votre soutien.**

L'Abbé Séverin, curé de la paroisse Charles de Foucauld, à Sabcé nous a fait parvenir une estimation du coût annuel de la scolarisation d'un enfant (frais de scolarité, frais de cantine -un repas servi tous les jours de classe-, frais de documents, frais de santé), ils s'élèvent à :



40€ pour les enfants du CP1 au CM2
60€ pour les enfants de la 6ème à la 3ème
100€ pour les enfants de la 2nd à la Terminale

Je parraine un enfant !

Je participe à l'action « Je parraine un enfant »
40 € 60 € 100 €

Nom/prénom :

adresse

mail.....@.....

tél :

Je vous fais parvenir mon chèque libellé au nom de **Association Mil'Ami** à l'adresse de la paroisse de La Trinité qui centralise :

**Paroisse de La Trinité (tél. 05 55 37 28 71)
6 rue Marcel Pagnol – 87100 Limoges**

Je demande à être contacté pour mettre en place un prélèvement mensuel ou trimestriel

Je demande une attestation fiscale pour déduire 66 % du montant de ce don, du montant de mes impôts sur le revenu 2021.